

PROJET PEDAGOGIQUE

**Multi-Site « Les Libellules »
LABRY**



Année scolaire 2018-2019



Sommaire

Table des matières

Qu'est-ce qu'un Accueil Périscolaire ?	2
Multi-sites « Les Libellules »	3
« Les Libellules » : Pourquoi ? Comment ?.....	3
Organisation du multi-site et locaux mis à disposition du service	3
Composition de l'équipe	3
Fonctionnement du multi-site.....	4
Restauration scolaire de la salle des fêtes de LABRY	6
Organisation.....	6
Prise en charge des enfants à l'école maternelle :.....	6
Prise en charge des enfants de l'école élémentaire :.....	6
Objectifs éducatifs visés et moyens de mise en œuvre	8
Citoyenneté, Participation et Socialisation.	8
Autonomie.....	9
Education à l'environnement (biodiversité, recyclage, alimentation).	10
Mission « réduction des déchets ».....	10
Développer la parentalité.....	10
Découverte de l'astronomie.....	10
Evaluation qualitative, évaluation quantitative et outils utilisés	12

Qu'est-ce qu'un Accueil Péri-scolaire ?

Il est courant de penser qu'un accueil périscolaire n'est rien d'autre qu'un mode de garde choisi par les parents pour leur(s) enfant(s) mais nous nous refusons de le réduire à cette seule définition.

En effet, l'accueil périscolaire doit être un lieu de vie où les enfants évoluent selon leurs envies dans un cadre garantissant leur sécurité morale, physique et affective ainsi que le respect de leur individualité.

Il doit offrir aux enfants un espace de liberté et de loisirs diversifiés leur permettant de développer leur autonomie, leur socialisation et donc leur citoyenneté.

L'accueil périscolaire est également un lieu d'écoute et de rencontres entre les différents acteurs (animateurs, enfants, parents, équipe enseignante...) leur permettant de se retrouver et d'échanger les uns avec les autres.

L'accueil périscolaire permet d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles et d'offrir à l'enfant des nouveaux espaces de vie éducatifs nécessaires à son épanouissement. Il s'agit d'un lieu de transition entre l'école et la maison ou entre deux périodes de classe.

L'enfant doit être au centre des préoccupations et nous devons l'aider à se construire. Notre finalité est « avec les enfants d'aujourd'hui, vers l'Homme le plus libre et le plus responsable possible dans la société la plus démocratique possible ».

Multi-sites « Les Libellules »

« Les Libellules » : Pourquoi ? Comment ?

Au cours de l'année scolaire 2014-2015, l'équipe de direction des accueils périscolaires de la Communauté de Communes du JARNISY (C.C.J.) a choisi d'attribuer des noms aux quatre multi-sites. Nous avons opté pour des noms d'insectes pour rester dans la lignée de la crèche appelée « La Coccinelle ».

Nous avons ensuite demandé aux enfants des différents multi-sites de procéder à un vote (choix entre plusieurs noms d'insectes) par le biais du concours :

« Un Nom Pour Mon Site »

Chose faite, les enfants ont créé leur propre logo en rapport avec le nom choisi.

Organisation du multi-site et locaux mis à disposition du service

Le multi-site « Les Libellules » de LABRY se compose de deux écoles, à savoir :

- **L'école élémentaire Jean MORETTE** qui accueille les enfants de 6 à 12 ans.
 - Les enfants sont accueillis dans une salle d'activités située dans l'école, ils disposent également d'une cour avec un préau.

- **L'école maternelle Jean de La Fontaine** qui accueille les enfants de 3 à 6 ans.
 - Les enfants peuvent profiter de la cour extérieure (si le temps le permet) en attendant l'ouverture des portes.

Composition de l'équipe

Le multi-site « Les Libellules » est sous la responsabilité d'un coordinateur (Maxime CUVILLIEZ), d'une directrice (Camille LEFEVRE).

De deux secrétaires (Sandrine SPANIER) qui sont chargées du travail administratif (inscriptions, absences...) et fait le lien avec la direction.

Deux animatrices s'occuperont des enfants de l'école maternelle Jean de La Fontaine et trois animateurs seront en charge de l'école élémentaire Jean Morette.

Equipe d'animation :

Ecole élémentaire Jean MORETTE	KLEIN Johana LACREUSE Mathilde LEFEVRE Camille HAFDAOUI Ilham	CAP petite enfance BAFA BAFD BAFA
Ecole maternelle Jean De LA FONTAINE	CHERIFI Sakina CHETOUANE Wendy	Sans formation BAFA

Fonctionnement du multi-site

▪ Accueil des enfants le matin.

Les accueils débutent dès 7H00 dans la salle d'activités de l'école élémentaire Jean Morette, avec possibilité d'une arrivée échelonnée.

Les animateurs accueillent physiquement les enfants et leurs parents ; c'est-à-dire qu'ils vont à la rencontre des parents pour prendre en charge leur(s) enfant(s).

A 8h 10, départ des enfants de la maternelle vers l'école Jean de La Fontaine. Le trajet à pieds s'effectue en 10mn environ (en fonction du nombre d'enfants et de la météo).

A 8H20, les animateurs des enfants de l'école élémentaire amènent les enfants auprès des enseignants.

L'accueil du matin permet à l'enfant de débuter sa journée dans de bonnes conditions autour d'activités calmes. Les animateurs sont auprès des enfants et animent ce temps ; ils proposent des activités et sont auprès d'eux.

▪ Activités périscolaire et goûter.

Il est important que les animateurs puissent recenser les besoins et les envies des enfants afin de leur proposer une prise en charge efficace et ce dans le respect du projet éducatif et du projet pédagogique.

Lorsque les animateurs sont en binôme, ils doivent proposer des activités différentes et inciter les enfants à s'inscrire dans l'une ou l'autre.

L'organisation mise en place doit permettre à chaque enfant de s'épanouir, tout en contribuant à la réussite de son parcours éducatif et à son intégration dans la société.

En arrivant devant la salle du périscolaire chaque enfant récupère l'étiquette à son nom et va la poser sur le tableau dans la salle du périscolaire dans l'activité de son choix.

Une fois que les enfants se sont inscrits ils se mettent aux tables pour prendre le goûter qui se doit d'être équilibré (un produit fruitier, un produit céréalier, un produit laitier et une boisson). Le planning des goûters est établi avec les enfants tous les 15 jours.

La durée du goûter est d'une vingtaine de minutes, lavage des mains et débarrassage de la table compris.

Comme pour le temps du midi les enfants ont des missions (lavage de tables, vaisselles, services...)

Après le goûter, les enfants commencent les activités qu'ils ont choisies.

Après 18h00, un temps d'autonomie cadré leur est proposé afin de terminer la journée en douceur.

Restauration scolaire de la salle des fêtes de LABRY

Organisation

La pause méridienne se déroule les lundis, mardis, jeudis et vendredis à la salle des sports de LABRY qui est accolée à l'école élémentaire Jean MORETTE.

Les enfants de l'école élémentaire mangent avec les enfants de l'école maternelle.

A.1) Prise en charge des enfants à l'école maternelle :

La réception des enfants de l'école maternelle s'effectue à 11h45 directement dans les classes. Une fois les enfants réunis les animatrices partent pour l'école J.Morette.

A.2) Le trajet :

- Le trajet à pieds entre l'école maternelle Jean de La Fontaine et la salle des sports se fait en 10/15 minutes (en fonction de la météo et du nombre d'enfants).
- Un animateur ouvre la marche et un autre la referme.
- La sécurité devra également être assurée lors du passage sur la route. Les animateurs se placeront dans les deux sens de circulation afin de stopper celle-ci et sécuriser le passage pour piétons. Chaque animateur doit être muni d'un gilet jaune.
- Le trajet du retour (de l'école Jean Morette à l'école Jean de La Fontaine) se fera dans les mêmes conditions.

A.3.) Prise en charge des enfants de l'école élémentaire :

A 12h00 la réception des enfants de l'école élémentaire s'effectue en bas des escaliers de chaque côté de la salle périscolaire et devant la classe de CP.

Des étiquettes au nom des enfants sont accrochées sur le radiateur en bas des escaliers. Quand la classe descend chaque enfant inscrit prend son étiquette et va la poser dans la salle du périscolaire sur le tableau sur le dessin de la table à laquelle il souhaite manger puis va s'asseoir.

Un animateur est posté en bas de chaque escalier et le troisième est dans la salle périscolaire.

Une fois tous les enfants dans la salle nous les recomptons.

Le premier service part dans la salle de restauration et le deuxième service est en activité.

Fonctionnement de la restauration scolaire.

Les enfants de maternelles arrivent à la salle de restauration vers 12h00. Ils passent aux toilettes et vont se mettre aux tables prévues pour eux. Une fois le repas fini ils font des jeux extérieurs ou sont en activités jusqu'à 13h10, heure à laquelle ils repartent vers la maternelle.

Les élémentaires sont répartis en deux services. De 12h00 à 12h40 et de 12h40 à 13h20 (13h30).

Le premier service part de la salle périscolaire, les enfants vont aux toilettes et se rangent devant la salle de restauration.

Chaque enfant s'installe à la table qu'il a préalablement choisie.

A chaque table des cartes « missions » sont distribuées :

- Couverts (mettre la table).
- Service (servir l'entrée, se lever et aller au chariot servir les assiettes lors du repas chaud).
- Eau et pain (remplir la cruche et aller en cuisine demander de remplir la corbeille de pain de la table).
- Laver la table
- Rangement chaises (lors du premier service cela consiste à prendre les couverts sur la table annexe et les placer sur sa table en pile pour le deuxième service. Lors du deuxième service il faut empiler les chaises).

A la fin du deuxième service deux enfants ramènent les paniers des serviettes dans la salle périscolaire. Deux autres ramènent pain fromage et dessert si il en reste dans le frigo de la salle périscolaire puis vont dans la cours. Les autres enfants nous aident à plier, ranger tables et chaises et vont au fur et à mesure dans la cours.

Chaque animateur s'occupe de son groupe d'enfants et s'installe à table avec eux de façon à voir l'intégralité de la salle. L'animateur gère entièrement son service, de la distribution du repas au débarrassage de celui-ci.

Il est important que les animateurs incitent les enfants à goûter à tous les aliments proposés dans le menu et doivent donc être vigilants à ce qu'il se passe dans leur secteur.

Notons que les régimes particuliers (végétarien, sans porc) et les allergies alimentaires sont répertoriées sur une feuille mise à disposition des animateurs ; il est donc nécessaire de les vérifier à chaque repas.

Les animateurs doivent être physiquement présents auprès des enfants lors de ce temps, ils ne doivent pas être de simples spectateurs.

Objectifs éducatifs visés et moyens de mise en œuvre

Les objectifs visés par l'accueil périscolaire s'inscrivent pleinement dans l'ensemble des articles contenus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Notre action éducative, visant à favoriser le développement des potentialités de chacun tant dans sa dimension individuelle que dans sa dimension sociale, est axée sur quatre points. A savoir :

- la citoyenneté, la participation et la socialisation,
- l'autonomie,
- l'éducation à l'environnement et l'hygiène de vie : « mission réduction des déchets »
- la parentalité.

Citoyenneté, Participation et Socialisation.

Nous définissons la citoyenneté comme étant l'état de citoyen. Elle permet à un individu d'être reconnu comme membre d'un groupe et de participer à la vie de ce groupe. Elle confère des droits et des devoirs à l'individu.

Citoyenneté et participation sont des notions étroitement liées. En effet, l'accès à la citoyenneté passe aussi par la participation des enfants accueillis.

L'accessibilité au plus grand nombre : accueil d'enfants porteurs d'handicap.

L'enfant a un rôle actif au sein des accueils périscolaires ; cela lui permet de se sentir concerné par le monde dans lequel il évolue et l'aidera à tenir son rôle de citoyen lorsque le moment sera venu.

Il en est de même pour la socialisation que nous définissons comme un processus par lequel un individu apprend et intériorise les différents éléments (valeurs, principes...) de son groupe ; ce qui lui permet de construire sa propre identité et de s'adapter aux autres groupes (vivre ensemble).

Nous parlons ici de processus de socialisation car elle n'est pas innée, elle se construit tout au long de la vie.

▪ **Objectifs:**

- Mise en place d'un cadre réglementaire (charte) conférant des droits et des devoirs à l'enfant.
- Faire connaître les Droits de l'Enfant et la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, participation au concours international des droits de l'Enfant.
- Mise en place d'espaces où l'enfant a la parole : forums, boîte à idées...
- Favoriser la prise de décision en permettant à l'enfant de choisir les activités qu'il souhaite réaliser (utilisation des différentes malles pédagogiques : musique, chant, poterie, expression corporelle...).
- Intégrer les règles de vie au sein d'un collectif (mise en place d'une charte de vie sur chaque lieu d'accueil).

- Favoriser les échanges entre les enfants et entre les enfants et les adultes.
- Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde qui l'entoure.
- Favoriser la mixité, le brassage.
- Développer le respect mutuel : jeux de sociétés.
- Favoriser l'accueil d'enfants porteurs de handicap grâce à la mise en place d'un protocole d'accord entre les différents acteurs (mise à disposition d'une animatrice FRANCAS).

Autonomie.

Nous définissons l'autonomie comme étant la capacité à se conduire soi-même.

L'autonomie fait appel à différentes sphères chez l'enfant et elle intervient aussi bien dans son développement moteur, cognitif, social, affectif que moral.

Il s'agit pour nous de créer des situations de formation et d'accompagner l'enfant dans sa construction pour ensuite se dégager progressivement afin d'éviter toute situation de dépendance.

▪ **Objectifs :**

- Proposer des « temps libres » que l'enfant occupe comme il le souhaite et ce dans les limites du cadre.
- Permettre à l'enfant de choisir ses activités (libres ou programmées).
- Faire participer l'enfant à la vie collective, à la vie quotidienne des accueils : débarrasser la table, ranger après une activité, forums...
- Chaque enfant participe à la mise en place des activités ainsi qu'au rangement.
- Responsabiliser l'enfant sur les différents temps du quotidien grâce aux missions.

Education à l'environnement (biodiversité, recyclage, alimentation).

Mission « réduction des déchets »

L'éducation à l'environnement et au développement durable permet d'appréhender le monde contemporain dans sa complexité, en prenant en compte les interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture.

L'éducation à l'environnement vise à former des citoyens conscients, responsables et respectueux des autres et de leur environnement, capables de participer à l'action et la prise de décision collective.

L'action éducative relative à l'environnement doit permettre à chacun de découvrir que ses actes et ses comportements peuvent avoir des effets sur son environnement ; c'est en favorisant cette prise de conscience qu'elle peut aider chacun à devenir un bon citoyen.

L'éducation à l'environnement et au développement durable est souvent associée à la notion d'écocitoyenneté.

Nous aimerions apprendre à l'enfant à faire attention à ce qu'il fait et surtout à la façon de le faire.

Pourquoi utilisé des gobelets jetable chaque jour (fabrication du plastique, transport, dépense, déchets non recyclé...) Alors que l'on peut avoir un gobelet a son nom pour l'année ?

▪ **Objectifs :**

- Chaque enfant possède deux serviettes en coton pour le midi et le goûter. (les serviettes sont lavée chaque semaine ou avant si besoin).
- Chaque enfant à un gobelet a son nom, il en est responsable.
- Les goûters sont réfléchis de manière « éthique » nous privilégions les goûters en vrac et non en emballage individuelle, les fruits de saison et locaux sont proposé au goûter.
- Si possible nous recyclons les composants des goûters (les pots de compotes en verre serviront pour les activités...)
- Sensibiliser l'enfant aux problèmes liés à la vie humaine (bruit, pollution, économie d'énergie...).
- Faire connaitre la notion de tri sélectif à l'enfant et l'inciter à trier ses déchets.
- Instaurer le tri sélectif sur les accueils, mise en place de poubelle de trie et de poubelles dites « normales ».
- Favoriser le recyclage pour la mise en place des activités.
- Eviter les gaspillages (matériel, eau, alimentation...).
- Sensibiliser l'enfant à l'équilibre alimentaire.
- Mise en place de goûters équilibrés.
- Pesé des déchets sur le temps des midis.
- Demande aux parents du matériel de récupération.

Développer la Parentalité.

Le terme de « parentalité » désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, c'est un processus qui conjugue les différentes fonctions de la dimension parentale : matérielle, affective, morale et culturelle. Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quel que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.

Les familles des enfants inscrits sur nos accueils sont des partenaires primordiaux dans la prise en charge que nous proposons. En effet, ce sont elles qui nous confient leur(s) enfant(s) et sans enfant nous n'existerions pas ; c'est sur un principe de coéducation que nous évoluons avec les familles.

▪ Objectifs :

- Favoriser les échanges entre les familles et notre service.
- Animations parents-enfants (à plusieurs moments de l'année des rencontres seront organisées autour d'une activité : goûter, sortie culturelle...)
- Permettre aux familles de participer à la vie des accueils en les mettant à contribution (partage des compétences...).
- Formation des équipes pédagogiques à la place des parents dans les ACM (mise en place de groupe de pilotage et de cycle de formation).
- Mise en place de pôles d'information familles.
- Instaurer des espaces de rencontres directement sur les accueils (goûter préparé par les enfants à l'attention des parents...).
- Demande de matériels, jeux... qui ne servent plus à la maison mais qui peut servir sur le site.

Découvrir l'astronomie

Le premier trimestre est placé sous le signe des astres. Durant ce premier trimestre les enfants découvriront le système solaire, certaines constellations.

Les enfants de plus de 8 ans auront la possibilité de passer le diplôme de la « petite ourse ».

Objectifs :

- Création d'une ATEC avec comme objectif la visite de l'observatoire des cotes de Meuses si possible avec les parents.
- Création des planètes pour décorer la salle du périscolaire.
- Découvrir et Connaître les planètes du système solaire.
- Savoir monter et utiliser des télescopes.
- Les enfants doivent connaître les phases de la lune.
- Avoir des notions de la création de la Terre.
- Chaque enfant doit connaître au moins 2 constellations et sais les nommer.
- Observation du soleil.

Evaluation qualitative, évaluation quantitative et outils utilisés

A) Evaluation qualitative.

- Pertinence du projet : les objectifs sont-ils adaptés ?
- Efficience du projet : les objectifs sont-ils atteints et pourquoi ?
- Effets sur le public : est-ce que le projet a un impact sur les enfants, sur les familles ?
- Retours des enfants sur les activités proposées.
- Retours des familles sur les accueils lors des inscriptions périodiques, de la kermesse annuelle...
- Enquête de satisfaction en direction des familles.

B) Evaluation quantitative.

- Effectif des enfants inscrits sur les accueils (matin, soir, semaine...)
- Le ressenti de l'équipe et des enfants,
- La capacité à mobiliser l'ensemble des enfants,
- L'intérêt des activités proposées.

C) Les outils utilisés

- Réunions enfants / animateurs
- Réunions animateurs / animateurs
- Réunions animateur / directrice
- Bilan régulier
- Observations personnelles
- Projets d'activités